AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-3-64 297393

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION de la STATION de BORDEAUX (Tél. 92-26-94)
(GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES,
BASSES-PYRÉNÉES, CHARENTE, CHARENTE-MARITIME)

Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux, Chemin d'Artigues, CENON (Gironde)
C. C. P. : BORDEAUX 6707-65

ABONNEMENT ANNUEL
15 NF

Supplément Spécial au Bulletin Technique N° 42 de mars 1964

INFORMATIONS

NOTE SPECIALE pour les CHARENTES

-:-:-:-:-:-:-:-

Charançon des Tiges : Le relèvement de la température ayant favorisé la sortie des insectes, nous rappelons que les Colza sont particulièrement sensibles à leurs attaques au début du développement des tiges.

En conséquence, un traitement devrait être appliqué dans les champs où les plantes présentent le stade ci-dessus. Pour les autres attendre l'apparition de ce stade.

PRODUITS PESTICIDES

A la suite de la rectification signalée dans notre supplément N° I du Bulletin Technique N° 42 de mars 1964, nous précisons que la dose de 600 gr de D.D.T. et de D.D.D. à utiliser contre la petite Altise du Colza doit s'entendre à l'Ha. et non pas à l'Hl.

Bordeaux, le 16 mars 1964

Le Contrôleur
chargé des Avertissements
C. ROUSSEL

L'Inspecteur
de la Protection des Végétaux
J. BRUNETEAU

Imprimerie de la Station de Bordeaux
Directeur-Gérant : L. BOUYX

P 125